

# Dr Solange Odjo Ahlonso récompense les meilleurs élèves de 2025

N° 393 DU JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025

## L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : leemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

POLITIQUE - ÉLECTION 2026

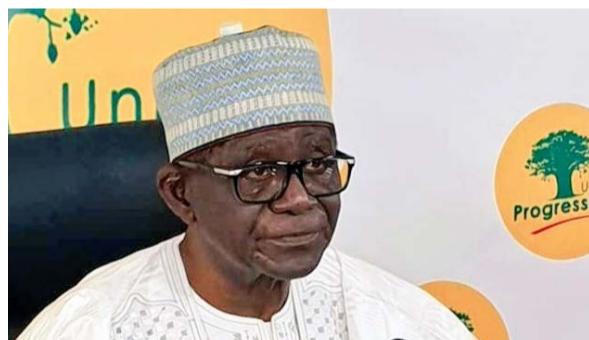
## Talata, le choix équilibre de Wadagni

PAGE 10

RETRAIT PROGRESSIF DES VÉTÉRANS DE LA POLITIQUE BÉNINOISE

PAGE 03

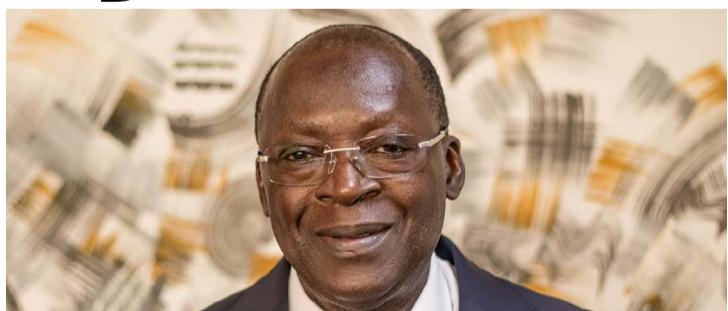
# Après Houngbédji, Amoussou et consorts, place à la relève !



POSITIONNEMENT POUR LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES ET RENOUVELLEMENT GÉNÉRATIONNEL

PAGE 08

# Talon, Djogbénou et Bio Tchané doivent miser sur la jeunesse



**ELONA HOUSE**  
SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



Le cadre idéal pour vos événements inoubliables !

0198904640 / 0144904640

*Les résidences*  
**FENOU**  
APPARTEMENTS - CHAMBRES MEUBLÉS  
0198904640 / 0144904640 | Confort et luxe s'allient pour vous offrir un séjour incroyable.



Positionnement pour les élections générales et renouvellement générationnel

# TALON, DJOGBÉNOU ET BIO TCHANÉ DOIVENT MISER SUR LA JEUNESSE



À l'heure où les formations politiques peaufinent leurs listes pour les prochaines législatives, la question du positionnement des personnes du troisième âge agite le débat. Beaucoup appellent le président Patrice Talon et ses alliés, Joseph Djogbénou et Abdoulaye Bio Tchané, à rester fidèles à l'esprit de la Rupture en ouvrant largement la voie à une nouvelle génération d'acteurs politiques capables de porter l'avenir du Bénin.

Le dilemme est clair : faut-il encore reconduire les figures âgées ou accorder plus de place aux jeunes ? Pour de nombreux observateurs, la réponse s'impose d'elle-même. « Il ne s'agit pas d'effacer les anciens, mais d'organiser un véritable passage de témoin », analyse un politologue. Selon lui, l'expérience des aînés doit désormais servir de soutien et non de verrou pour la relève.

Patrice Talon, qui a bâti son projet politique sur le mérite, l'innovation et le rajeunissement des élites, est directement interpellé. Car au-delà des discours, c'est la composition des listes électorales qui traduira concrètement la volonté de promouvoir les jeunes et les femmes.

Le débat sur l'équilibre générationnel est désormais ouvert. Talon, Djogbénou et Bio Tchané sont attendus pour confirmer qu'en politique, comme ailleurs, l'avenir appartient à ceux qui osent préparer demain dès aujourd'hui.

**Emeric Joël ALLAGBE**

## MEDIAS AU BENIN

### Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur [www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj), faites comme chez vous.

**[www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj)**  
**[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)**

**L'Emblème** du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)  
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9    DEPOT LEGALE N° 15577  
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

**PORTE-NOVO (République du Bénin)**

**EMAIL :** [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)  
**TELEPHONE :** +229 01 98 90 46 40

#### **PRODUCTION**

**ETS EMERIC PRODUCTION**  
(RCCM RB/PNO/09A848)

#### **DIRECTEUR DE PUBLICATION**

**Eméric Joel ALLAGBE**  
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

#### **SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

**Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU**  
+229 01 97 74 01 02

#### **RÉDACTION**

**Eméric Joël ALLAGBE** (Journaliste)  
**Fernandez Cyrus SOWANOU** (Journaliste)  
**James Meryl ALLAGBE** (Journaliste)  
**Marie Estelle AKANNI** (Journaliste)  
**Aimé HOUENO** (Journaliste)  
**Godfroy MISSAHOGBE** (Journaliste)  
**Youssouf Michel AVOCEGAMOU** (Journaliste)

#### **MONTAGE ET GRAPHISME**

**Mayass M. NOUMON**  
+229 01 96 13 84 84

**Retrait progressif des vétérans de la politique béninoise**

# APRÈS HOUNGBÉDJI, AMOUSSOU ET CONSORTS, PLACE À LA RELÈVE !

Le paysage politique béninois connaît un tournant majeur. Après des décennies d'influence, plusieurs figures emblématiques comme Adrien Houngbédji, Bruno Amoussou, Mathurin Nago, Antoine Idji Kolawolé ou encore Blaise Zinzindohoué se sont retirées de la scène. Ce geste ouvre la voie à une nouvelle génération, mais interpelle aussi les autres anciens à passer le flambeau.

Depuis plus de trente ans, certains noms sont indissociables de la vie politique béninoise. Adrien Houngbédji, Bruno Amoussou, Antoine Idji Kolawolé, Mathurin Nago ou encore Blaise Zinzindohoué ont marqué de leur empreinte les institutions, les partis et les grandes orientations politiques du pays. Mais aujourd'hui, ces ténors ont choisi de se mettre en retrait, laissant derrière eux un héritage contrasté mais indéniable.

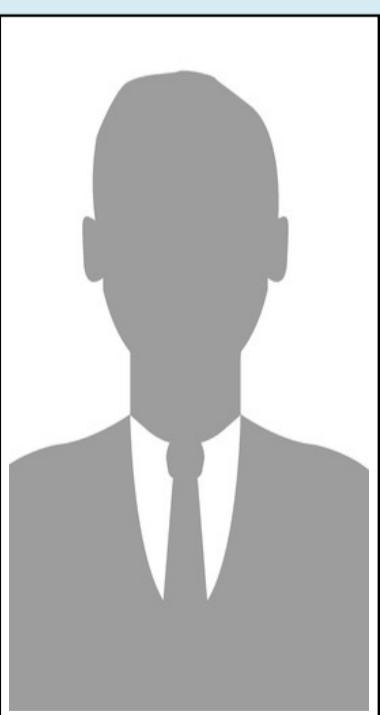
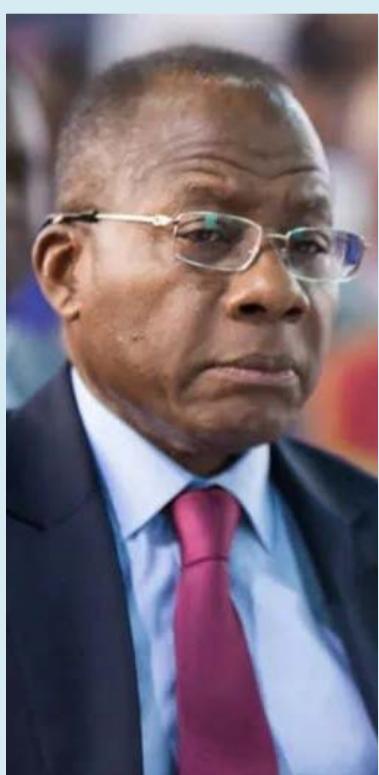
Ce retrait progressif illustre une dynamique de renouvellement démocratique. Le Bénin, qui s'apprête à vivre une nouvelle séquence électorale, a besoin d'une jeunesse engagée, innovante et connectée aux réalités actuelles.

Le départ des « pères fondateurs » de la démocratie béninoise doit être vu comme une opportunité pour les nouvelles générations de leaders de s'affirmer, d'apporter des idées fraîches et de construire un avenir plus inclusif.

Toutefois, le message reste clair : si Houngbédji, Amoussou, Nago, Idji et Zinzindohoué ont montré la voie en tirant leur révérence, il appartient désormais aux autres figures vieillissantes de suivre le mouvement. La relève ne peut s'opérer que si le passage de témoin est assumé et si l'expérience des anciens se transforme en accompagnement bienveillant plutôt qu'en compétition persistante.

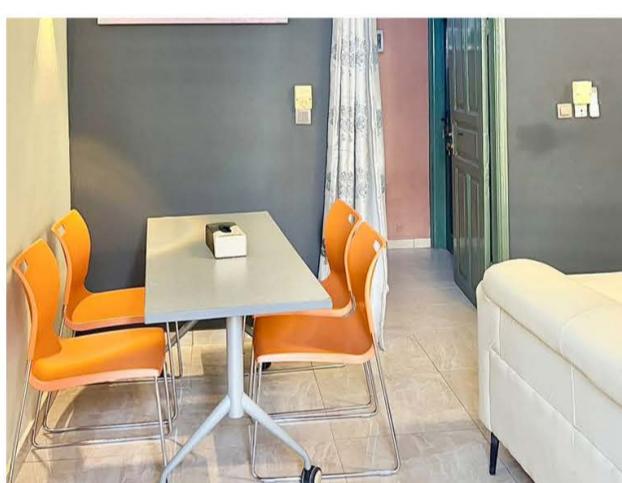
L'histoire retiendra que ces acteurs ont contribué à écrire les premières pages de la démocratie pluraliste au Bénin. Mais l'avenir, lui, s'écrira avec de nouveaux visages, de nouvelles idées et une volonté commune de répondre aux aspirations de la jeunesse et des citoyens.

**Emeric Joël ALLAGBE**



Blaise Zinzindohoué

# Les résidences **FENOU**



**Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !**

## CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa  
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

**Sécurité routière et contrôle des véhicules**

# VITRES TEINTÉES INTERDITES !

À partir du 5 octobre, les automobilistes béninois devront se conformer à la loi sur les vitres teintées. Les contrevenants s'exposent à des sanctions sévères, la Police républicaine étant prête à immobiliser les véhicules non conformes.

Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique rappelle que, conformément au décret 2017-547 du 22 novembre 2017, il est interdit de circuler sur le territoire national avec des véhicules dont le pare-brise ou les vitres latérales avant sont opaques. Seuls certains véhicules spéciaux ambulances, véhicules transportant des fonds, des détenus ou des personnalités, véhicules blindés autorisés, ainsi que ceux utilisés par les forces de sécurité et les sapeurs-pompiers bénéficient d'exceptions.

Tout propriétaire de véhicule aux vitres teintées ou opaques empêchant une visibilité claire de l'intérieur depuis l'extérieur doit se conformer à la loi avant le 30 septembre. Passé ce délai, la Police républicaine procédera à des opérations d'immobilisation et de retrait de la circulation dès le 1er octobre.

Cette mesure vise à renforcer la sécurité sur l'ensemble du territoire, dans un contexte marqué par des tensions et des attaques terroristes, notamment dans le nord du pays. Le Ministère insiste sur la rigueur des sanctions et sur l'importance de respecter ces dispositions pour prévenir tout risque sécuritaire.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

**Droits et égalité**

# SALAIRE ÉGAL !

Chaque 18 septembre, la Journée internationale de l'égalité de rémunération rappelle que les femmes continuent de gagner moins que les hommes pour un travail de valeur égale. Le thème 2025, « Travail décent pour la Justice Sociale », met en lumière l'urgence d'agir pour réduire les écarts et garantir des conditions de travail équitables.

Depuis 2020, les Nations Unies ont institué la Journée internationale de l'égalité de rémunération afin de promouvoir l'équité salariale entre les hommes et les femmes. Célébrée chaque 18 septembre, cette journée attire l'attention sur les écarts persistants qui pénalisent les femmes, particulièrement dans les emplois sous-payés ou précaires.

Le thème de 2025, « Travail décent pour la Justice Sociale », souligne l'importance d'un travail équitable et de conditions dignes pour tous, et encourage des politiques économiques et industrielles qui favorisent la justice sociale plutôt que l'inégalité. Malgré des progrès, l'écart salarial mondial reste estimé à 20 %, avec des disparités encore plus marquées pour les femmes ayant des enfants ou issues de minorités.

Les causes de cet écart sont multiples : surreprésentation des femmes dans le secteur informel, tâches domestiques non rémunérées, discrimination à l'embauche, stéréotypes de genre, freins à la promotion et sous-évaluation de certains secteurs où les femmes sont majoritaires, comme les soins et le social.

Les Nations Unies, ONU-Femmes et l'OIT appellent donc à une mobilisation générale : États, entreprises, organisations de travailleurs et associations civiles doivent s'engager pour garantir un salaire égal pour un travail de valeur égale. Les Objectifs de Développement Durable réaffirment cette nécessité, en visant la pleine participation des femmes au marché du travail, un emploi décent et des conditions de travail équitables pour tous.

La lutte pour l'égalité salariale n'est pas seulement un enjeu économique : c'est une question de droits humains et de justice sociale. Chaque progrès vers l'égalité de rémunération contribue à construire un monde plus équitable, où la contribution des femmes est reconnue et valorisée à sa juste mesure.

**Youssouf AVOCEGAMOU**



# ELONA HOUSE

## SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?  
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou  
simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour  
toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- SALLES CLIMATISÉES
- GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- GROUPE ELECTROGÈNE



Djassine Houinvié - Dowa  
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

**Loisirs, fêtes et détente à Porto-Novo**

# L'ESPACE FIFAMÈ, VOTRE NOUVEL AIR DE FÊTE À ELONA HOUSE !

Pour toutes vos soirées en plein air, anniversaires, chill soirées et autres événements conviviaux, le promoteur de la salle ELONA HOUSE à Porto-Novo lance un nouveau concept : l'espace FIFAMÈ. Un cadre idéal, désormais ouvert à toute la population de Porto-Novo et des environs.

Porto-Novo se dote d'un nouvel espace de loisirs qui promet de marquer les esprits : l'espace FIFAMÈ, récemment mis à disposition par le promoteur de la salle ELONA HOUSE, bien connue pour accueillir des événements prestigieux dans la capitale.

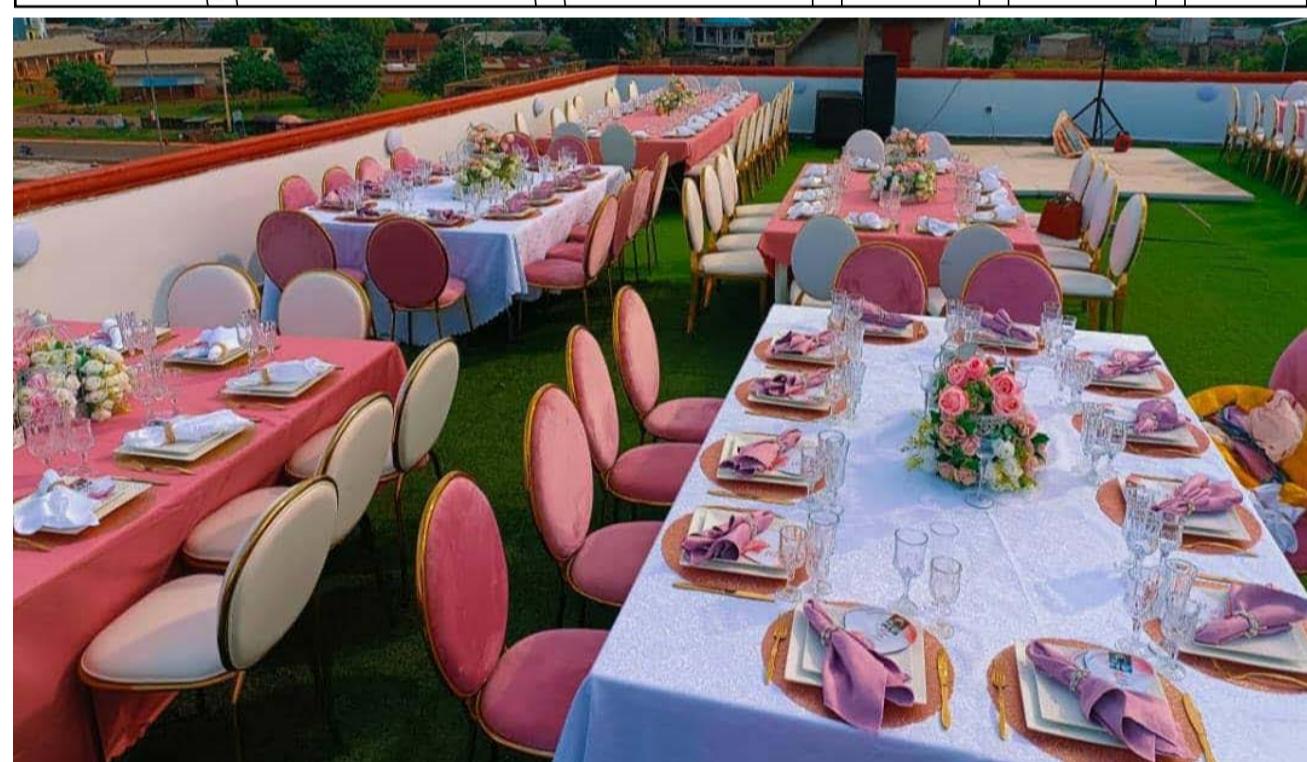
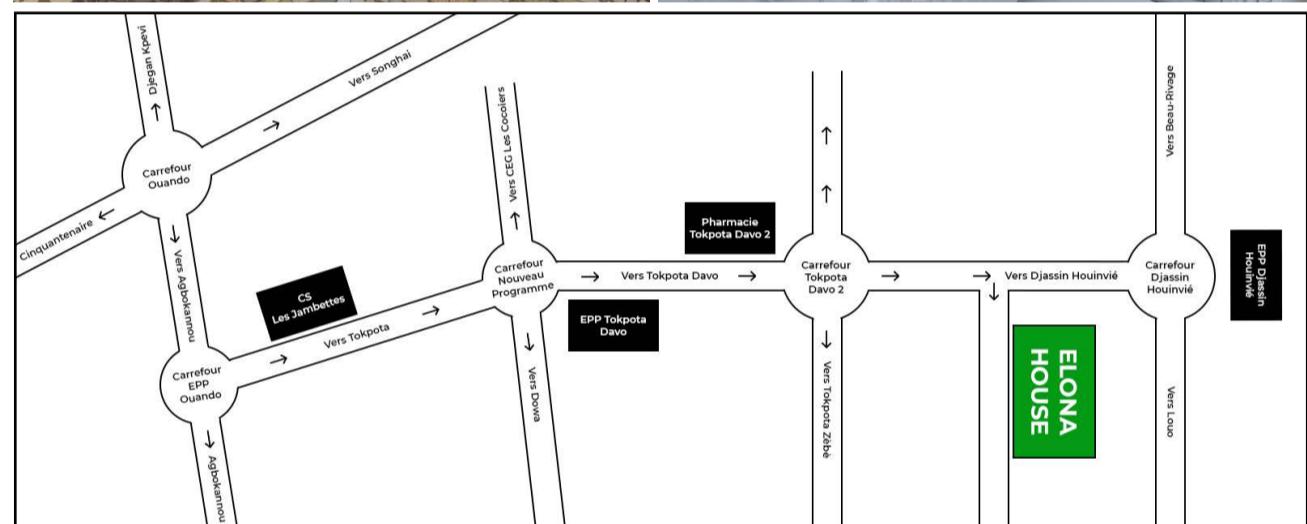
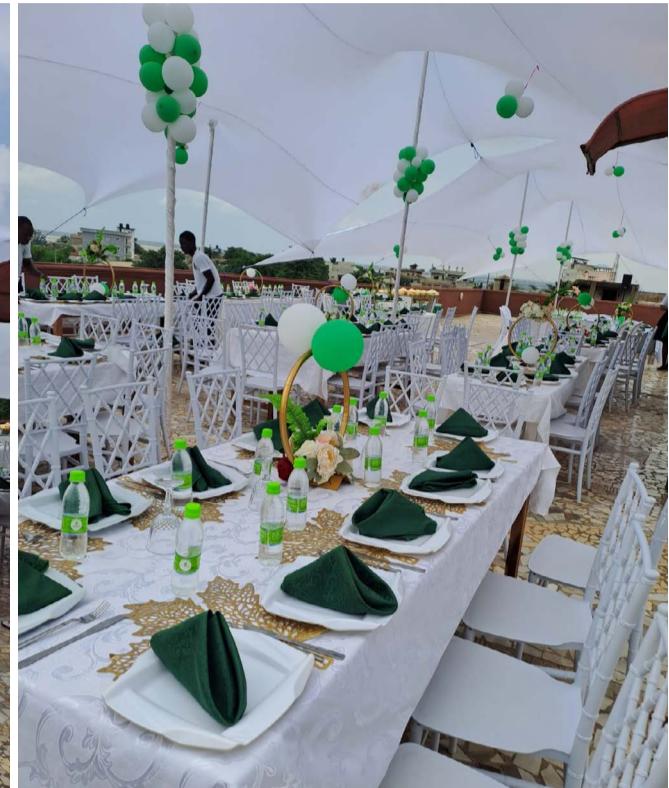
Situé dans un environnement agréable et facilement accessible, FIFAMÈ offre un cadre spacieux, sécurisé et bien aménagé, parfait pour organiser des soirées en plein air, anniversaires, chill soirées, retrouvailles entre amis, petits concerts, afterworks et bien plus encore. Avec une atmosphère détendue et une ambiance chaleureuse, l'espace s'adapte aussi bien aux rassemblements festifs qu'aux moments de détente en famille ou entre collègues.

Que vous soyez un particulier, une association ou une entreprise, FIFAMÈ est l'endroit rêvé pour sublimer vos instants de convivialité à Porto-Novo.

Réservez dès maintenant et offrez-vous l'expérience FIFAMÈ !

- Localisation : Salle ELONA HOUSE, Porto-Novo
- Contacts: 0144904640 / 0198904640
- Disponibilité : Tous les jours sur réservation

**James Méryl ALLAGBE**



Réformes universitaires

# GRAND CHAMBOULEMENT À LA TÊTE DES UNIVERSITÉS PUBLIQUES

Le Conseil des ministres du mercredi 17 septembre 2025 a procédé à une vague de nominations dans plusieurs institutions. Les universités publiques du Bénin ont vu leurs équipes dirigeantes presque entièrement renouvelées, traduisant la volonté du gouvernement d'insuffler un nouveau souffle au système universitaire.

Le gouvernement béninois a adopté, lors de sa séance hebdomadaire du 17 septembre 2025, d'importants changements à la tête des universités publiques, après avis conforme du Conseil national de l'Éducation. Ces nominations touchent les principales institutions du pays, de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) à celle de Parakou (UP), en passant par l'Université nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (UNSTIM) et l'Université nationale d'Agriculture (UNA).

**Université d'Abomey-Calavi (UAC)**

- Recteur : Charlemagne IGUE
- Vice-recteur chargé des Affaires académiques : Tahirou DJARA
- Vice-recteur chargé de la Recherche universitaire : Aliou SAÏDOU
- Vice-recteur chargé de la Coopération et de l'Insertion professionnelle : Nelly C. KELOME

**Université de Parakou (UP)**

- Recteur : Bertrand SOGBOSSI BOCCO (confirmé)
- Vice-recteur chargé des Affaires académiques : Tododjitché Thierry Armel ADOUKONOU
- Vice-recteur chargé de la Recherche universitaire : Nasser Mohamed BACO
- Vice-recteur chargé de la Coopération et de l'Insertion professionnelle : Alexis ABODOHOUI
- Secrétaire générale : Konigbagbé Antoinette Isabelle FALADE



**Université nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (UNSTIM)**

- Recteur : Codjo Edmond ADJOVI
- Vice-recteur chargé des Affaires académiques : Estelle Yèyinou LOKO
- Vice-recteur chargé de la Recherche universitaire : Comlan Aristide HOUNGAN
- Vice-recteur chargé de la Coopération et de l'Insertion professionnelle : Gordon Thierry GODJO
- Secrétaire général : Boniface SABI BOUEGUI

**Université nationale d'Agriculture (UNA)**

- Recteur : Bruno DJOSSA
- Vice-recteur chargé des Affaires académiques : Florent OKRY
- Vice-recteur chargé de la Recherche universitaire : Adandé Belarmain FANDOHAN
- Vice-recteur chargé de la Coopération et de l'Insertion professionnelle : Carolle AVOCEVOU
- Secrétaire général : Nassirou ADJIBI

Ces nominations marquent une étape importante dans la gouvernance du secteur de l'enseignement supérieur au Bénin. Elles traduisent la volonté des autorités d'assurer à la fois une continuité institutionnelle et un renouvellement des compétences, dans un contexte où la modernisation et la performance académique sont au cœur des priorités nationales.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

Gouvernance

# TALON : HUIT MINISTRES INDÉTRÔNABLES DEPUIS 2016



La longévité de certains ministres traduit la stabilité et l'efficacité recherchées par le Chef de l'État

Depuis son arrivée au pouvoir le 6 avril 2016, Patrice Talon a instauré un mode de gouvernance marqué par la rigueur et la fidélité. Sur les différents remaniements opérés au fil des années, huit ministres demeurent en poste, incarnant la continuité et la constance dans l'action publique.

Dès la formation de son premier gouvernement, le 7 avril 2016, Talon confiait des portefeuilles stratégiques à des personnalités clés : Pascal Irénée Koupaki comme ministre d'État, Secrétaire général à la présidence, et Abdoulaye Bio Tchané au Plan et au Développement. Huit ans plus tard, eux et six autres figures demeurent toujours membres du cercle rapproché.

**Les huit piliers de la continuité**

Les ministres indéboulonnables sont :

- Pascal Irénée Koupaki, ministre d'État, Secrétaire général à la Présidence ;
- Abdoulaye Bio Tchané, ministre d'État chargé du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale ;
- Romuald Wadagni, ministre de l'Économie et des Finances ;
- Sacca Lafia, ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique de 2016 à 2021, aujourd'hui président de la CENA ;
- Adidjatou Mathys, ministre de la Fonction publique et des Affaires sociales ;
- Alassane Séidou, passé de la Santé à l'Intérieur et à la Sécurité publique ;
- Salimane Karimou, ministre des Enseignements maternel et primaire ;

- José Didier Tonato, ministre du Cadre de vie et du Développement durable, récemment cumulant l'Énergie, l'Eau et les Mines.

À cette liste s'ajoutent des personnalités ayant quitté le gouvernement mais demeurant dans la sphère d'influence du Chef de l'État : Joseph Djogbénou, Hervé Hêhomey, Lazare Sèhouéto ou encore Alain Sourou Orounla, aujourd'hui préfet du Littoral.

**Des défections rares mais marquantes**

Si la constance domine, deux départs ont particulièrement marqué l'opinion : la démission de Candide Azanai en mars 2017, en plein débat sur la réforme constitutionnelle, et celle contrainte de Oswald Homéky en octobre 2023. Ces épisodes, exceptionnels dans un système peu habitué aux démissions, avaient suscité de vifs débats.

**La gouvernance par la stabilité**

La machine étatique fonctionne sans heurts, malgré des ajustements : élargissement de portefeuilles, nominations de nouveaux cadres, ou encore cumuls de ministères. Depuis avril 2025, Véronique Tognifodé cumule les Affaires sociales et la Microfinance avec l'Enseignement secondaire, technique et la formation professionnelle.

L'actuel Secrétaire général du Gouvernement, Édouard Ouin-Ouro, en poste depuis avril 2016, symbolise également cette stabilité.

**Le style Talon : rigueur et résultats**

En maintenant des collaborateurs de confiance, Patrice Talon imprime une marque de gouvernance où l'efficacité prime sur le renouvellement systématique. Pour lui, gérer l'État exige loyauté, constance et discipline. Les résultats engrangés dans plusieurs secteurs traduisent cette stratégie de longévité et de rigueur sans concession.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

Politique – Élection 2026

# TALATA, LE CHOIX ÉQUILIBRE DE WADAGNI



En désignant Talata comme colistier pour la présidentielle de 2026, Wadagni mise sur un duo qui allie l'expérience politique, la parité de genre et un ancrage territorial fort. Ce pari stratégique révèle les ambitions profondes du ticket dans un contexte électoral où chaque coalition, chaque région et chaque voix comptent.

Le choix de Talata comme colistier de Wadagni pour l'élection présidentielle de 2026 au Bénin ne relève pas du hasard : il s'inscrit dans une logique savamment calculée, où plusieurs équilibres se rejoignent.

#### Un allié d'expérience

Talata apporte avec lui une expérience politique significative. Son parcours, reconnu dans divers cercles influents, promet de renforcer la crédibilité du ticket. Pour Wadagni, cela signifie s'entourer d'un partenaire capable non seulement d'apporter du poids sur le plan des compétences, mais aussi des qualités de leadership éprouvées.

#### Le genre comme levier politique

Dans un contexte où la question de la parité est de plus en plus présente dans le débat public, choisir Talata en colistier permet d'adresser ce sujet de front. C'est un signal fort envoyé aux électrices et électeurs : le duo ne se contente pas de cocher une case, mais souhaite représenter une réalité sociétale marquée par la diversité de genre.

#### L'équilibre géographique

Talata vient compléter la candidature de Wadagni du point de vue territorial. Là où Wadagni est associé à une région, Talata équilibre le ticket en lui donnant une assise dans une autre. Ce choix géographique est stratégique : il vise à élargir l'ancrage électoral, à toucher des communautés jusque-là moins concernées ou moins courtisées, et à tisser une coalition qui traverse les frontières régionales traditionnelles.

#### Un tandem aux ambitions claires

Ce partenariat se révèle être bien plus qu'un arrangement symbolique. Wadagni et Talata cherchent à envoyer un message d'unité autour d'un projet qui mise sur la compétence, l'inclusion et la représentativité. Pour les électeurs, c'est l'image d'un tandem qui se veut solide, prêt à répondre aux défis du pays avec une vision renouvelée.

*Emeric Joël ALLAGBE*

Excellence scolaire

# DR SOLANGE ODJO AHLONSOU RÉCOMPENSE LES MEILLEURS ÉLÈVES DE 2025

Une cérémonie de distinction au culte d'action de grâce de la MEA à Ekpè

Comme chaque année, la Directrice Départementale des Affaires Sociales et de la Microfinance de l'Ouémedé (DDASM), Dr Solange Odjo Ahlonsou, a tenu à honorer les lauréats des différents examens scolaires. L'édition 2025 de cette cérémonie de remise de prix s'est déroulée dans une atmosphère empreinte de reconnaissance et de ferveur spirituelle, à l'Église de la Mission Évangélique des Affranchis du Bénin (MEA), sise à Ekpè, commune de Sèmè-Podji.

Cette initiative, devenue une tradition, vise à encourager l'excellence académique et à stimuler les jeunes apprenants à persévérer dans leurs études. Devant les fidèles de la MEA et plusieurs parents venus soutenir les enfants, Dr Solange Odjo Ahlonsou a rappelé l'importance de l'éducation comme levier de transformation sociale et facteur d'égalité des chances.

Les lauréats, sélectionnés sur la base de leurs performances aux examens de fin d'année, ont reçu divers lots en guise de récompense et de motivation. Pour la promotrice, ces distinctions sont aussi un signe de reconnaissance envers les familles et les enseignants qui œuvrent à la réussite des enfants.

La cérémonie s'est tenue dans le cadre d'un culte d'action de grâce, où prières et chants ont accompagné la remise des prix. Un moment symbolique qui allie foi et éducation, valeurs chères à la donatrice.

Avec cette édition 2025, Dr Solange Odjo Ahlonsou confirme son engagement à promouvoir une jeunesse studieuse et responsable, tout en donnant à l'excellence scolaire une place d'honneur dans la société béninoise.

***Emeric Joël ALLAGBE***

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES D'HIER



REPUPIQUE DU BENIN  
Président-Juste-Dévol  
\*\*\*\*\*  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
\*\*\*\*\*  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU  
GOUVERNEMENT  
\*\*\*\*\*  
N° 26/2025/PR/SGG/CM/OJ/ORD

**COPIE**

## Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 17 septembre 2025, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République. Les décisions ci-après ont été prises :

### I- Mesures normatives.

#### Création du Fonds d'Investissement communal (FIC) et approbation de ses statuts.

Par la mise en place de ce Fonds, le Gouvernement entend améliorer le cadre de gestion des appuis financiers apportés aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale. Cette décision participe de la volonté de renforcer leurs capacités d'investissements, l'objectif étant de poursuivre le développement équilibré du pays à partir des collectivités territoriales décentralisées.

Cet instrument de financement vient en substitution au Fonds d'Appui au développement des Communes (FADeC) et permettra à celles-ci d'accéder à de nouvelles et innovantes sources de mobilisation de ressources. Il contribuera à rehausser le niveau des recettes et à collecter, pour leur compte, les rétrocessions de l'Etat issues de la fiscalité partagée.

Aussi, les principales missions du Fonds d'Investissement communal consisteront-elles à :

- offrir des services et des mécanismes adaptés permettant de répondre aux besoins des communes en financements additionnels pour assurer leurs missions ;
- assurer la transparence nécessaire et l'équité dans l'octroi des fonds à travers le principe de péréquation ;
- appuyer le développement des compétences des communes s'agissant notamment de l'analyse financière et le montage de dossiers de financement ;
- suivre l'atteinte des objectifs des financements octroyés intra et intercommunaux, pour veiller à leur pertinence, dans le cadre du développement local durable ;
- assurer le suivi et l'évaluation des projets objets de financements mis en place par le Fonds.

Par ailleurs, le FIC a entre autres attributions, la collecte et la gestion des financements intérieurs et des principaux financements extérieurs destinés au développement de l'ensemble des communes.

Il est à signaler que les financements octroyés directement à une collectivité territoriale dans le cadre de conventions, tels que les accords de jumelage signés directement entre la commune et le partenaire international, ne sont pas concernés.

Outre la mobilisation des ressources et leur transfert aux communes concernées, le Fonds sera habilité, en appui aux collectivités territoriales, à faire des opérations de gestion sur les financements visés, notamment des opérations de placements financiers.

Le Conseil a marqué son accord pour sa mise en place, et, par la même occasion, adopté ses statuts.

Au titre d'autres mesures normatives, figurent les décrets portant :

- nomination des commissaires aux comptes près de certaines entreprises publiques ;
- transmission à l'Assemblée nationale, pour examen et vote, du projet de loi modifiant celle n° 2024-26 du 17 juillet 2024 portant loi organique sur le Conseil économique et social ;
- modification des statuts du Fonds de développement de l'Artisanat.

### II- Communications

#### II.I. Approbation de la Stratégie de renforcement des Alternatives Éducatives pour une éducation de base inclusive 2026-2030.

Les alternatives éducatives désignent tout modèle ou programme éducatif mis à la disposition des apprenants (jeunes et adultes) hors des systèmes éducatifs formels. Elles constituent des formes d'éducation variées et adaptées offertes afin de garantir le droit d'accès à l'éducation pour tous.

Au Bénin, elles concernent les enfants de 9 à 14 ans et doivent avoir une forme de scolarisation, associée ou non à l'initiation aux métiers et dispensée en français et/ou en langues nationales.

Compte tenu des expériences acquises depuis 2016, l'enjeu principal de la nouvelle politique éducative prônée est d'assurer le passage de l'offre pyramidale centrée sur la forme scolaire d'éducation qui génère parfois abandons et exclusion, à une offre éducative diversifiée et inclusive telle qu'envisagée dans la nouvelle architecture du système éducatif.

Celle-ci propose que l'éducation de base, initialement de 12 ans, dont 2 de préscolaire pour les apprenants de moins de 15 ans, soit désormais portée à 15 ans afin de permettre à tous les enfants d'atteindre la classe de Terminale.

La présente stratégie vise également à pallier l'inexistence d'un dispositif institutionnalisé qui assure efficacement la gestion des alternatives éducatives permettant d'intégrer dans le système éducatif classique tous les enfants hors de l'école.

Les changements attendus de son implantation appellent l'application effective de la nouvelle architecture du système éducatif, le renforcement du partenariat entre l'Etat et les collectivités territoriales, l'accompagnement des partenaires techniques et financiers du sous-secteur, davantage l'implication et l'adhésion des communautés.

Le plan d'action y relatif est assorti d'un budget évalué à 283.762.241.000 FCFA.

#### I-2. Contractualisation pour la maîtrise d'œuvre complète dans le cadre du projet de construction et d'équipement de certaines formations sanitaires.

D'une part, il s'agit de la construction et de l'équipement de cinq hôpitaux de 65 lits (à Lokossa, Ouidah, Cotonou 2&3, Dassa-Zoumé et Savalou), d'un hôpital de 120 lits à Kétou, d'un centre de santé à Pobé, de la réhabilitation et de l'équipement du centre de santé de Kétou ainsi que de la réhabilitation/reconstruction de certains ouvrages de l'hôpital de zone de Sakété.

D'autre part, est prise en compte, la réhabilitation du Centre hospitalier universitaire départemental du Borgou et de l'Hôpital d'instruction des Armées de Parakou.

La finalité de ce projet est d'améliorer la qualité des soins offerts aux populations, de faciliter la référence et la contre référence puis de créer un cadre de travail plus convivial pour le personnel de santé. Les travaux une fois achevés favoriseront le développement de pôles de spécialités, la mutualisation des espaces de travail et la fonctionnalité optimale des établissements hospitaliers.

Pour garantir la qualité de ces travaux, les prestations liées aux études de conception architecturale, aux études techniques ou d'impact environnemental et social, à la surveillance et au contrôle doivent être réalisées avec professionnalisme.

C'est pourquoi, le Conseil a autorisé la contractualisation avec les cabinets identifiés puis instruit les ministres concernés d'engager les diligences nécessaires en vue de la mise en œuvre du projet.

#### II-3. Autorisation de recrutement et de formation de 715 élèves agents de Police au titre de l'année 2025.

Ces nouvelles recrues qui viendront en complément des 1785 enrôlées récemment, permettront de renforcer les effectifs de la Police républicaine pour une meilleure présence et un maillage plus densifié du territoire afin de mieux faire face aux défis sécuritaires.

A l'issue du processus de recrutement, elles prendront part à la formation commune de base au Centre de formation militaire de Bembèrèk et à une formation professionnelle pour les aguerrir à leur futur métier.

#### III- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé, sous cette rubrique, l'organisation du pèlerinage à la Mecque (HADJ), édition 2026 ainsi que la participation du Bénin :

- au 2<sup>ème</sup> sommet mondial de la coalition pour l'alimentation scolaire, à Fortaleza au Brésil, les 18 et 19 septembre 2025 ;
- au Salon international french travel market à Paris, en France, du 23 au 25 septembre 2025 ;
- à la 48<sup>me</sup> session de la Commission mixte FAO/OMS du Codex alimentarius, à Rome, en Italie, du 10 au 14 novembre 2025 ;
- au forum Afrique-Canada sur l'industrie portuaire et l'économie bleue, au nouveau Brunswick, du 11 au 13 novembre 2025 ; puis
- à la 11<sup>ème</sup> conférence des Etats parties de la convention cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac et à la 4<sup>me</sup> session des Etats parties au protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac, à Genève en Suisse, du 17 au 26 novembre 2025.

#### IV- Mesures individuelles.

Les nominations ci-après ont été prononcées :

##### ✓ Au ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique

###### Secrétaire général adjoint du ministère

Monsieur Michel Victor DANGNON

Conseiller technique à la Gestion des partis politiques et des Affaires électorales

Monsieur Adamou ABA BAGNAN

Directeur départemental de l'Intérieur et de la Sécurité publique des départements du Zou et des Collines

Monsieur Marin K. AGONGNON

Directeur départemental de l'Intérieur et de la Sécurité publique des départements de l'Ouémé et du Plateau

Monsieur Saliou Bangbola KOSSOLOU

✓ Au ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation professionnelle

Conseiller technique à l'Enseignement technique et à la Formation professionnelle

Madame Armelle Pacian S. TCHIAKPE HODONOU

✓ Au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Directeur général de l'Agence béninoise pour la Recherche et l'Innovation

Monsieur Nourou SOULEMANE YOROU

Responsables d'Universités, suite à la procédure de sélection et après avis conforme du Conseil national de l'Education

- Université d'Abomey-Calavi

Recteur

Monsieur Charlemagne IGUE

Vice-recteur chargé des Affaires académiques

Monsieur Tahirou DJARA

Vice-recteur chargé de la Recherche universitaire

Monsieur Aliou SAÏDOU

Vice-recteur chargé de la Coopération et de l'Insertion professionnelle

Madame Nelly C. KELOME

Secrétaire générale

Madame Véronique GBENITO

- Université de Parakou

Recteur

Monsieur Bertrand SOGOSSI BOCCO

Vice-recteur chargé des Affaires académiques

Monsieur Tododjitché Thierry Armel ADOUKOUNOU

Vice-recteur chargé de la Recherche universitaire

Monsieur Nasser Mohamed BACO

Vice-recteur chargé de la Coopération et de l'Insertion professionnelle

Monsieur Alexis ABODOHOU

Secrétaire générale

Madame Konigbagbé Antoinette Isabelle FALADE

- Université nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques

Recteur

Monsieur Codjo Edmond ADJOVI

Vice-recteur chargé des Affaires académiques

Madame Estelle Yéyinou LOKO

Vice-recteur chargé de la Recherche universitaire

Monsieur Comlan Aristide HOUNGAN

Vice-recteur chargé de la Coopération et de l'Insertion professionnelle

Monsieur Gordon Thierry GODJO

Secrétaire général

Monsieur Boniface SABI BOUEGU

- Université nationale d'Agriculture

Recteur

Monsieur Bruno DJOSSA

Vice-recteur chargé des Affaires académiques

Monsieur Florent OKRY

Vice-recteur chargé de la Recherche universitaire

Monsieur Adandé Belarmain FANDOHAN

Vice-recteur chargé de la Coopération et de l'Insertion professionnelle

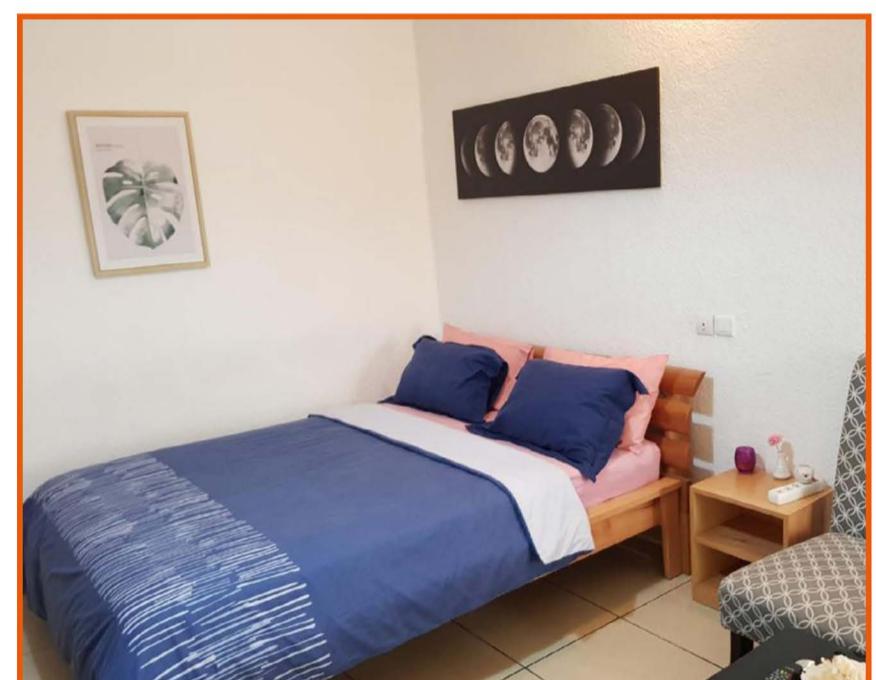
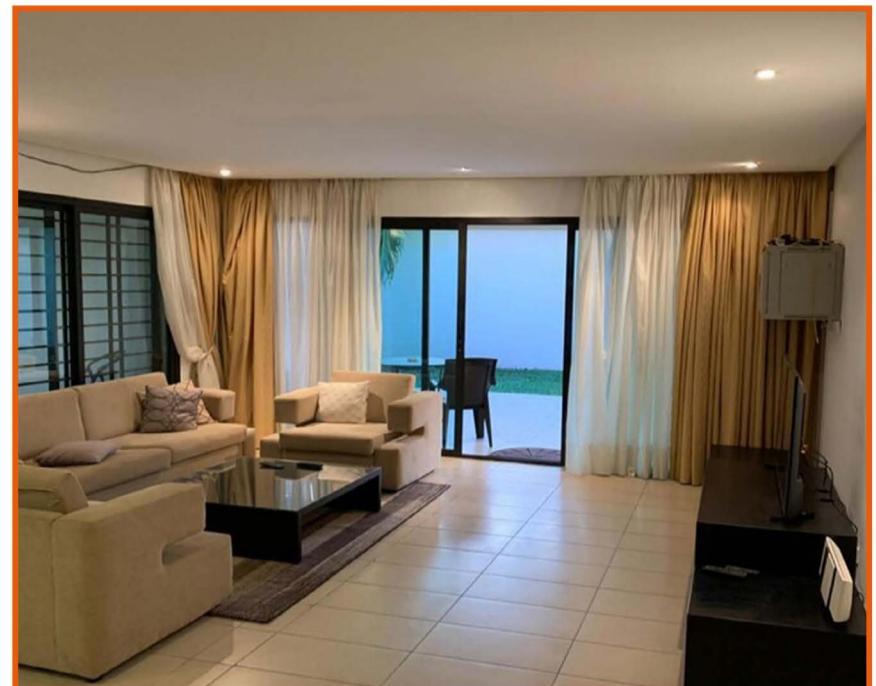
Madame Carolle AVOCEVOU

Secrétaire général

Monsieur Nassirou ADJIBI.

## ELONA HOUSE

### SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



### APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

*Les résidences*

**FENOU**



Porto-Novo, Djassine Houinvié  
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707